



CORONAVIRUS

Soixante-dix écoles fermées pour des cas suspects de Covid-19

C'ÉTAIT « INÉVITABLE », estime le ministre de l'éducation nationale. Jean-Michel Blanquer a confirmé, lundi 18 mai, que 70 écoles avaient refermé leurs portes ou repoussé la reprise. Ces décisions ont été prises à la suite de cas avérés ou suspects de Covid-19 parmi les élèves, le corps enseignant ou les agents municipaux en contact avec les enfants.

M. Blanquer a précisé, lundi, en marge d'un déplacement dans un collège de l'Eure, que, s'il y avait « nécessité d'être strict », « le fait d'être amenés à fermer une école ne [devait] pas inquiéter ». Selon lui, les cas se sont surtout déclarés hors de ces établissements. Ces 70 écoles fermées, sur les 40 000 qui ont fait leur rentrée depuis le 11 mai, ne correspondent pas à 70 cas avérés de Covid-19, souligne-t-on au ministère.

Parfois, l'établissement fermé est seul à l'être dans sa zone géographique. C'est le

cas à Nice, où un élève de l'école privée Nazareth a été testé positif. Les résultats des « cas contacts » permettront de décider si l'établissement peut rouvrir le 25 mai, précise le rectorat de Nice. A Roubaix, en revanche, sept écoles sont fermées depuis lundi « à titre de précaution » en raison d'un cas « confirmé » de Covid-19 parmi les élèves. Selon un communiqué du rectorat et de la mairie, il s'agit d'un enfant « accueilli au sein du service minimum d'accueil ». L'agence régionale de santé (ARS) mène l'enquête pour retrouver les éventuels « cas contacts » de l'enfant malade.

Le protocole sanitaire de l'éducation nationale n'impose pas de règle uniforme lorsqu'un cas de Covid-19 est détecté dans une école. Le texte indique que « des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises ». En pratique, les « suspicions » de

Covid-19 génèrent des inquiétudes dans la communauté éducative, poussant les communes à la prudence.

« Il faut rassurer les familles », explique Marie-Louise Fort, la maire (LR) de Sens (Yonne), dont les 25 écoles sont restées fermées à la suite de deux cas suspects dans le corps enseignant. Les tests, toujours en cours à la date supposée de réouverture le 14 mai, sont revenus négatifs, mais les écoles ne rouvriront pas avant le 25 mai. « On procède à une nouvelle désinfection entre aujourd'hui et vendredi, explique l'édile. En tant qu'élus de proximité, c'est à nous de dire que tout va bien. » Pour Agnès Le Brun, vice-présidente de l'Association des maires de France, ces décisions sont le signe que le dispositif repose en grande partie sur les communes. « Le maire reste, en bout de chaîne, redevable de tout », juge l'élue. ■

VIOLAINE MORIN